

AMI Surveillance et d'évaluation de l'état des milieux aquatiques

Dossier de la rédaction de H2o
October 2021

L'Office français de la biodiversité (OFB) lance la 4^{ème} édition de l'appel à manifestations d'intérêt (AMI) "Développements en matière de surveillance et d'évaluation de l'état des milieux aquatiques dans le cadre des directives européennes" dans l'objectif de cofinancer des projets permettant d'améliorer la surveillance et l'évaluation de l'état des milieux aquatiques français dans le cadre de plusieurs directives européennes dont la DCE, la DCSMM et la DHFF. Cet AMI est destiné à toute entité publique ou privée (ou un ensemble de partenaires réunis en consortium) intéressée pour proposer un projet visant à améliorer la surveillance et l'évaluation de l'état des milieux aquatiques continentaux, littoraux et marins dans le cadre de différentes directives européennes dont la directive cadre sur l'eau (DCE), la directive cadre Stratégie pour le milieu marin (DCSMM) et la directive Habitats Faune Flore (DHFF). Une attention particulière sera portée à la cohérence inter-directives.

Dépôt des dossiers - 30 novembre 2021